

Nombre de Conseillers: **L'An deux mil dix-sept, le 7 juillet à 20H30**  
En exercice : 11 Le Conseil Municipal de la Commune de **VALEUIL**  
Présents : 6 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie  
Absents : 5 sous la présidence de **M. Pascal MAZOUAUD, Maire.**  
Votants : 6 Date de convocation du Conseil Municipal: 03/07/2017.

**Présents :** Mmes Maryline FAVREAU, Sabine RIBEIRO, MM Albert BILY, Jean Claude CARTAUD, Pascal MAZOUAUD, Roger PEYRE.

**Excusés :** Corinne CHABOT, Sandrine PASSIGNAT, Gilles BOUFFIER, Christophe LASJAUNIAS.

**Absent :** Marie Claude GIVON

**Informations diverses :**

**Réseau téléphonique :** Orange a fait livrer de nombreux poteaux téléphoniques pour remplacer ceux détériorés sur la commune. Le CM se félicite de ces travaux.

**Exercices de secours organisés par le GRIMP de Dordogne :** nous avons été sollicités par les Sapeurs-Pompiers de Dordogne pour l'utilisation de notre église afin d'organiser un exercice de secours à une victime en milieu difficile. Ces exercices ont eu lieu le 21 juin dernier, sous une chaleur accablante. Les organisateurs ont trouvé le site adéquat pour ces exercices et remercie la municipalité pour l'accueil réservé.

Remerciements des parents d'élèves de Brantôme pour le nettoyage du lavoir d'Amenot pour leur balade contée du 9 juin dernier. Le CM remercie quant à lui notre agent technique pour ce nettoyage.

Remerciements aux bénévoles et au comité des fêtes pour la BVB et la journée Vide-grenier / Feu de Saint Jean du 24 juin.

Remerciements des élèves de CE et CM de Bourdeilles pour le voyage scolaire et lecture de la carte postale qu'ils nous ont envoyés.

Départ depuis le 1<sup>er</sup> juillet du Sous-Préfet de Nontron, M. BOURNOVILLE

Sabine RIBEIRO est nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 5 mai est adopté à l'unanimité.

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 07 JUILLET 2017**

**1) TRAVAUX EN COURS et A PREVOIR :**

**Containers OM :**

Les containers destinés à être enfouis nous ont été livrés et sont pour le moment stockés à l'atelier. Il conviendra de définir rapidement l'endroit où ils seront installés et envisager les travaux en régie si possible.

Après en avoir discuté, le CM envisagerait de les positionner côté cimetière, à proximité du noyer de façon à faciliter l'accessibilité.

**Cabinet vétérinaire :**

Cecilia TORRES nous a signalé que les poutres du cabinet étaient peut-être attaquées par des insectes xylophages. Elle a remarqué de la poussière de bois (ou des œufs ou des larves) sur les appuis de fenêtres. Un traitement est programmé.

Elle nous signale également qu'il manque un système d'aération de la salle d'attente (les autres pièces sont reliées à la VMC (salle de consultation, chenil et office), mais pas la salle d'attente).

Albert BILY se charge de regarder ce qu'il est possible de faire ou pas.

**Projet de jardin partagé :**

Suite à une rencontre avec Le Ruban Vert, et à la demande de M. VAN MELLE, il est envisagé la mise en place d'un jardin partagé sur un terrain communal pour les habitants de Valeuil ne disposant pas de potager.

## **2) URBANISME, IMMOBILIER :**

### Vente de biens :

#### Terrain au Roc de la Cloche :

Lors d'un précédent conseil, nous avons acté la vente d'un terrain.

Le propriétaire riverain s'est manifesté et nous demande un délai supplémentaire.

#### Tracteur :

La vente du tracteur a été mise en ligne sur Internet. Visiblement, aucun acquéreur ne s'est manifesté. Il faudrait envisager de revoir le prix et de communiquer plus spécifiquement auprès des collectivités du Nord Dordogne.

Le CM propose de fixer le prix de vente entre 14 et 16 000 € et autorise Monsieur le Maire à diffuser l'annonce auprès des communes du Périgord Vert.

### Implantation d'une antenne-relais de téléphonie mobile :

Suite à plusieurs réunions de Périgord Numérique, il est envisagé de poser une antenne-relais à Valeuil pour bénéficier d'une meilleure couverture mobile sur les alentours.

Une réunion sera organisée avec Périgord Numérique, le service ABF et Orange qui serait l'opérateur retenu pour les travaux.

### Révision des catégories foncières :

Suite à une formation sur l'optimisation de la fiscalité, nous allons revoir le classement de tous les locaux d'habitation de notre commune de façon à repérer les anomalies de catégories.

Un signalement de tous les locaux qui ne sont plus vacants sera réalisé dans un premier temps, puis une étude plus approfondie des locaux classés en catégories 6, 7 et 8 sera faite afin de voir si ce classement est toujours adéquat suivant la catégorie proposée par l'administration.

### Remplacement éventuel du mobilier volé :

Nous avons été victime de vol de mobilier extérieur (table et banc) ainsi que de dégradation de mobilier de voirie (tirs d'arme à feu dans le panneau Les Partaux).

Notre assureur ne prend en charge ces dégradations et vols qui ne sont pas couverts par notre contrat.

Un mirador a également été dérobé aux chasseurs.

Néanmoins, une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie de Brantôme.

Albert BILY propose de réinstaller un banc à la truffière pédagogique.

## **3) VOIRIE ET CHEMINS :**

### Demandes diverses :

Un habitant de La Serre nous demande la possibilité d'installer un miroir pour une meilleure visibilité pour sortir de chez lui.

Le CM émet un avis défavorable s'agissant d'une propriété privée ; le propriétaire pourra néanmoins installer un miroir lui-même.

### Travaux communautaires :

Jean-Claude CARTAUD indique qu'une réunion aura lieu mi-juillet ; il en fera une synthèse lors d'un prochain CM.

## **4) DELIBERATIONS :**

### 1/ Décision modificative :

Nous avons fait réaliser fin 2015 des travaux de mise aux normes électriques et plomberie dans le logement du RDC de la mairie.

La facture ne nous a pas été envoyée à la fin des travaux, et nous l'avons reçue récemment. Le règlement de ces travaux (6 972,00 €) n'étant pas inscrit au budget, il est nécessaire de faire un virement de crédit pour la mandater.

Proposition :

- c/ 773 (mandats annulés) : - 1 485,00 €
- c/ 21534 (réseaux d'électrification) : -3 450,00 €
- c/2318 (autres immobilisations) : + 4 935,00 €

Le CM émet un avis favorable à l'unanimité.

### 2/ Don :

Monsieur le Maire indique qu'il souhaite faire un don à la commune d'un montant de 3 700 €.

Le CM accepte cette proposition et remercie bien chaleureusement Monsieur le Maire.

### 3/ Demande de subventions pour voyages scolaires :

Le lycée de Nontron nous a informés que des élèves domiciliés dans notre commune (1 collégienne et 4 lycéens) sont partis en voyage scolaires.

L'établissement scolaire nous sollicite pour aider à financer le voyage de ces enfants.

Le CM émet un avis défavorable.

### 4/ Demande de subvention de la Fondation du Patrimoine :

La Fondation du Patrimoine nous propose de renouveler notre adhésion pour l'année 2017. Notre cotisation s'élève à 55 €.

Or, par délibération du mois d'avril (vote du budget), le CM a décidé d'accorder une subvention de 50 €.

Il convient donc de décider soit

- d'annuler la subvention et verser une cotisation de 55 €,
- de maintenir la subvention de 50 € et de ne pas cotiser,
- de maintenir la subvention et la cotisation.

Le CM émet un avis favorable pour annuler la subvention et verser une cotisation de 55 €.

### 5/ Aménagement de l'intérieur de l'Eglise :

La restauration du retable a largement avancé et il convient de remercier Albert BILY, Charles FAVREAU et Mastien IDRI pour leur travail.

Mmes SYBILLE et MALLET ont constaté le travail réalisé et ont félicité les bénévoles pour celui-ci.

Elles se sont ensuite rendues à l'église pour voir l'endroit où serait installé le retable et ont donné quelques questions quant à l'éventuel aménagement de l'église.

Une visite avec les élus pourrait être prévue afin de se rendre compte de cette possibilité.

Le CM émet un avis favorable à cet aménagement.

## **5) COMPTES-RENDUS, REUNIONS ET COMMISSIONS :**

### SRB Dronne :

Roger PEYRE fait la synthèse de la dernière réunion à laquelle il a assisté. Il aborde les travaux qui seront faits sur les zones humides de Vigonac et évoque la candidature pour l'animation de Natura 2000 de la Vallée de la Dronne.

### PLUi :

Roger PEYRE fait la synthèse de la réunion au cours de laquelle il a représenté la commune. Il aborde les évolutions du SPANC et notamment le rattachement en 2019 de l'assainissement collectif. Il a abordé l'OPAH.

### Enfance et Jeunesse :

Maryline FAVREAU fait un compte-rendu des réunions auxquelles elle a participé et présente le programme estival pour les jeunes. Elle aborde également les travaux du pôle enfance jeunesse à Brantôme prévus en 2018-2019.

### ENEDIS :

Albert BILY fait la synthèse de la réunion à laquelle il a participé et aborde les thèmes évoqués lors de celle-ci : élagage, compteurs LINKY et présence d'ENEDIS sur le terrain.

### SMDE :

Roger PEYRE fait la synthèse de la réunion à laquelle il a participé. Une visite d'un forage à Vergt a été organisée : le niveau de l'eau est identique à celui de 2011. Des analyses sur la qualité de l'eau seront à approuver lors d'une prochaine réunion.

### Réflexion sur le rapprochement des communes :

Une discussion est engagée et le CM a étudié la simulation fiscale réalisée par le pôle de fiscalité directe locale de la DDFiP.

Il est à noter que les écarts de taux sont relativement importants notamment au niveau de la taxe foncière sur les propriétés bâties (8,51 % à Valeuil contre 20,41 % à Brantôme-en-Périgord) et sur les propriétés non bâties (51,69 % à Valeuil contre 80,32 % à Brantôme-en-Périgord). L'écart est moindre pour la taxe d'habitation (6,79 % à Valeuil contre 8,59 % à Brantôme-en-Périgord).

Le CM prend acte du lissage des taux nécessaire dans le cas de la création d'une commune nouvelle, mandate le Maire pour faire une rencontre avec le CM de Brantôme pour un éventuel rapprochement, sachant que certains dossiers (reconstruction du centre de secours, politique enfance-jeunesse et AVAP en particulier) nous inciteraient dans cette voie.

## **6) QUESTIONS DIVERSES :**

### Randonnée cyclo touristique :

Le Club Olympique de Périgueux Ouest (CAPO) organise une randonnée cyclotouriste le dimanche 23 juillet.

Les organisateurs demandent l'autorisation d'installer un emplacement de ravitaillement sur le parking de la salle des fêtes.

Le CM émet un avis favorable.

### Location à IESH du Périgord :

Pour plusieurs raisons, l'association ne souhaite pas renouveler la convention de mise à disposition temporaire concernant l'ancienne salle de classe.

Le local est donc disponible.

Prochaine réunion de conseil : début septembre

Après le classique tour de table et plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h00.